



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Pour distribution immédiate

**Kintavar procédera à la vente de sa propriété aurifère Anik à la société Tomagold (« spin-out »)
pour 5 millions de dollars et présentera à la 15e conférence annuelle des investisseurs de
Nobleconxv - noble capital markets**

Montréal, Québec, 25 janvier 2019 – Kintavar Exploration Inc. (la « Société » ou « Kintavar ») (TSX-V: KTR) (FRANKFURT: 58V), est heureuse d'annoncer que la Société a signé une lettre d'intention avec une personne non apparentée pour l'acquisition par Monster Exploration de sa propriété aurifère Anik ("Anik") détenue à 100%, pour une valeur de 5 millions de dollars en actions. Monster Exploration est le spin-out proposé de la société TomaGold (TSX-V: LOT) et de toutes ses participations dans les projets d'exploration de Monster Lake (coentreprise avec IAMGOLD - 50%) et Irene Lake. Il est prévu qu'à la clôture de la transaction, Kintavar détiendra 14% de Monster Exploration. Pour plus de détails, veuillez vous reporter au communiqué de presse de TomaGold du 25 janvier 2019.

À la clôture de la transaction, les actifs de Monster Exploration seront divisés comme suit :

- La coentreprise Monster Lake : participation de 50 % dans les propriétés Monster Lake, Winchester et Lac à l'eau jaune (IAMGOLD 50 %)
- Participation de 100 % dans six propriétés adjacentes (Monster Lake Est, Monster Lake Ouest, Anik, Lac Doda, Irene Lake et Diego)
- Participation de 70 % dans la propriété Hazeur

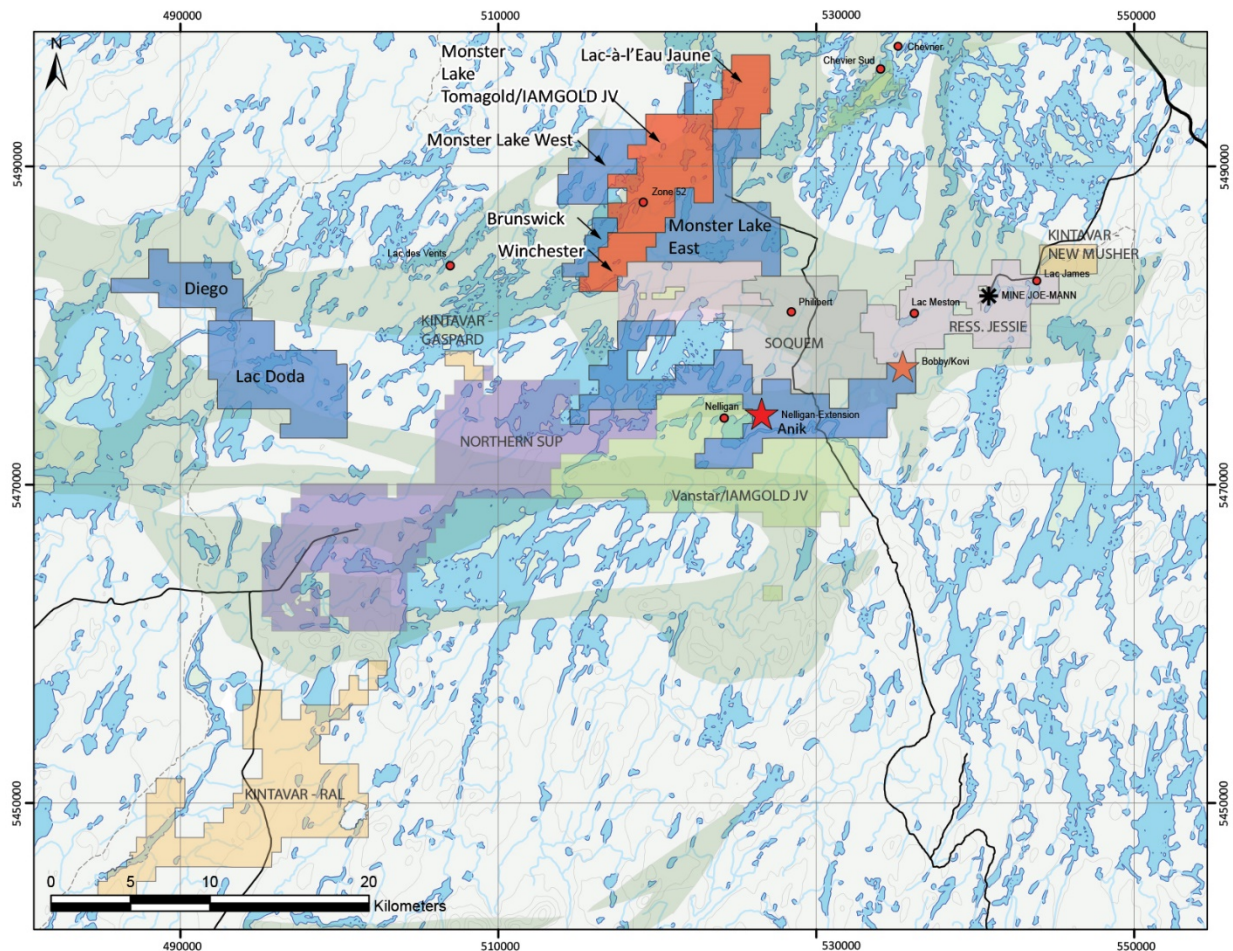
Le nouveau secteur de Monster Lake ainsi consolidé comprendra 610 claims sur une superficie 311 kilomètres carrés.

« Alors que Kintavar poursuit le développement de son projet phare de cuivre stratiforme Mitchi, l'occasion est idéale de vendre la propriété aurifère Anik et d'obtenir ainsi une exposition sur le gisement de Monster Lake, dont la ressource indiquée à haute teneur est de **1 109 700 tonnes à 12,14 g/t Au 433 300 onces d'or¹**, apportant ainsi une valeur énorme aux actionnaires de Kintavar. Les actifs combinés de Monster Exploration consolident un ensemble de propriétés majeur dans ce qui est en train de devenir le nouveau district aurifère le plus prometteur au Québec, soutenu par les projets Monster Lake et Nelligan où IAMGOLD mène des travaux d'exploration » commente Kiril Mugerma, président et chef de la direction de Kintavar.

Le projet aurifère Anik est situé à 40 km au sud-est de la ville de Chapais et à 55 km au sud de la ville de Chibougamau, au Québec. Le projet comprend 120 claims sur une superficie de 6 700 hectares.

La majeure partie de la superficie du projet est accessible par une route de gravier reliant l'ancienne mine Joe Mann à la Route 167, ainsi que par une route pavée reliant la région du Lac-Saint-Jean à Chibougamau. Les villes voisines de Chapais, Chibougamau et Oujé-Bougoumou offrent des installations ainsi qu'une main-d'œuvre dévouée à l'exploration et au développement minier. Le bloc de claims situés au sud-est est traversé par une ligne à haute tension d'Hydro-Québec.

Située dans le corridor de déformation Opawica-Guercheville, qui abrite plusieurs mines et gisements aurifères, la partie est de la propriété est située à moins de 7 km de la mine Joe Mann et des gisements du lac Meston et Philibert. La partie ouest de la propriété est située à moins de 10 km au sud des projets aurifères de Monster Lake et Fancamp. De plus, les principales zones aurifères de la propriété Nelligan, une coentreprise de Vanstar Resources et IAMGOLD, sont entourées au nord, au sud et à l'est par les limites de la propriété Anik à une distance de moins de 1 500 mètres.



TomaGold et Kintavar ont conclu une lettre d'intention en vertu de laquelle Monster Exploration acquerra la totalité de la participation de Kintavar dans le projet Anik ainsi que dans les actifs et le passif connexes qu'il comporte (l' « Acquisition Anik »), notamment : i) le droit de la Société de

Développement de la Baie James (« SDBJ ») d'obtenir une redevance de 0,1 % sur le rendement net des fonderies touchant le Projet Anik, laquelle redevance peut être acquise au prix de 125 000 \$ CA, le tout conformément aux modalités d'une convention de financement conclue entre Innord Inc. une filiale de Géomega Resources Inc., et SDBJ et (ii) le droit de l'Administration régionale Baie-James (« ARBJ ») d'obtenir une redevance de 0,1 % sur le rendement net des fonderies touchant le Projet Anik, laquelle redevance peut être acquise au prix de 125 000 \$ CA, le tout conformément aux modalités d'une convention de financement conclue entre Innord Inc. et ARBJ.

La contrepartie de l'Acquisition Anik sera de 5 000 000 \$ CA, payable par l'émission à Kintavar d'actions ordinaires de Monster Exploration, à un prix réputé par action égal au prix par action du Financement (la « Contrepartie Anik ») à la clôture de l'Acquisition Anik.

Les actions composant la Contrepartie Anik seront émises à Kintavar aux termes d'une dispense de prospectus en vertu des lois canadiennes sur les valeurs mobilières et seront assujetties à une période de détention de quatre mois et un jour au Canada.

L'Acquisition Anik est assujettie à certaines conditions, notamment (i) la clôture du Financement et de l'Essaimage avant l'Acquisition Anik ou simultanément à celle-ci, (ii) la nomination de deux administrateurs de Monster Exploration par Kintavar et (iii) l'approbation du TSXV. Kintavar a accepté de faire affaire exclusivement avec TomaGold jusqu'au 30 juin 2019.

NobleConXV

La Société annonce également que Kiril Mugerma, président et chef de la direction de Kintavar, participera à la quinzième conférence annuelle des investisseurs de Noble Capital Markets - NobleConXV, le lundi 28 janvier à 11 h, heure normale de l'Est.

Une retransmission vidéo haute définition de la présentation sera disponible le lendemain sur le site Web de la société (www.kintavar.com) et dans le cadre d'un catalogue complet de présentations disponibles sur le site Web de la conférence de Noble Capital Markets: www.nobleconference.com ainsi que sur le nouveau portail des investisseurs créé par Noble nommé Channelchek: www.channelchek.com. La diffusion Web sera archivée sur le site Web de la société, sur le site Web de NobleCon et sur Channelchek.com pendant 90 jours suivant l'événement.

Divulgence selon le Règlement 43-101

Alain Cayer, P. Geo., MSc., Vice-Président Exploration de Kintavar, est la personne qualifiée selon le Règlement 43-101 qui a supervisé et approuvé la rédaction des informations techniques de ce communiqué de presse.

À propos de Exploration Kintavar et de la propriété Mitchi

Kintavar Exploration est une société canadienne d'exploration minière engagée dans l'acquisition, l'évaluation, l'exploration et la mise en valeur de propriétés aurifères et de métaux de base. Son projet phare est la propriété Mitchi (approx. 30 000 hectares, détenue à 100 %) est située à l'Ouest du réservoir Mitchinamecus et à 100 km au nord de la ville de Mont-Laurier. La propriété s'étend sur plus de 300 km², est accessible par un réseau bien développé de routes forestières et une sous-station hydro-électrique est localisée à 14 km à l'Est de celle-ci. La propriété est située dans la portion Nord-Ouest de la ceinture méta-sédimentaire centrale de la province géologique du Grenville. Plusieurs indices aurifères, cuprifères, argentifères, et/ou manganifères ont été identifiés à ce jour et comportent des caractéristiques suggérant un gîte de type "cuivre stratiforme dans des unités sédimentaires" dans le secteur Est et des caractéristiques s'apparentant aux systèmes porphyriques ou « IOCG », ainsi que de type skarn, dans le secteur Ouest. Minière Osisko inc. détient une redevance de 2 % NSR sur 27 cellules désignées sur carte (« CDC ») dans la partie Sud-Ouest de la propriété Mitchi, à l'extérieur du bassin sédimentaire.

À propos de Noble Capital Markets, Inc.

L'année 2019 marque le 35e anniversaire de Noble Capital Markets. La société est une boutique de services bancaires d'investissement offrant une gamme de services complète axée sur la recherche de capital de sociétés émergentes en croissance. En plus de NobleCon, Noble organise de nombreuses foires indépendantes aux États-Unis et au Canada. À la fin de 2018, Noble a lancé Channelchek.com, qui propose des données de marché avancées, des recherches de qualité institutionnelle, des nouvelles équilibrées ainsi que des vidéos et des podcasts couvrant plus de 6 000 entreprises en croissance. L'adhésion des investisseurs est gratuite. Membres : FINRA, SIPC, MSRB. www.noblecapitalmarkets.com

Pour plus d'informations, contactez :

Kiril Mugerman, président et CEO
Téléphone : +1 450 641 5119 #5653
Courriel : kmugerman@kintavar.com
Web: www.kintavar.com

1 *Pour plus d'informations, voir le rapport technique NI 43-101 intitulé « Amended NI 43-101 Technical Report and Maiden Mineral Resource Estimate for the Monster Lake Project » et daté du 17 mai 2018 modifiant le rapport technique « NI 43-101 Technical Report and Maiden Mineral Resource Estimate for the Monster Lake Project » datée du 9 mai 2018, déposée sur SEDAR sous le profil d'IAMGOLD Corporation.*

Énoncés prospectifs :

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'assument aucune responsabilité à l'égard de la pertinence ou de l'exactitude du présent communiqué.

Ce communiqué de presse peut contenir de l'information prospective ou des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. L'information prospective et les énoncés prospectifs peuvent inclure entre autres, des énoncés relatifs aux projets, les coûts, les objectifs et la performance de la Société, ou des hypothèses relatives à ce qui précède. Dans ce communiqué de presse, les termes comme « pouvoir », « croire », « s'attendre à », « avoir l'intention », « planifier », « prévoir », « potentiel », « projets », « estimer », « continuer », ou des variantes ou des formes négatives de tels termes ou encore d'une terminologie comparable, sont utilisés pour identifier des énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs ne devraient pas être interprétés comme une garantie des rendements ou résultats futurs, et ne devraient pas nécessairement donner des indications précises concernant le moment qu'un tel rendement pourra être réalisé. Rien ne garantit que les événements prévus dans l'information prospective de ce communiqué de presse se concrétiseront, y compris les fermetures supplémentaires du placement privé mentionnées ci-dessus, ou, si l'un ou l'autre de ces événements se concrétisent, quels seront les avantages que la Société en tirera. L'information prospective et les énoncés prospectifs sont basés sur l'information disponible au moment de la diffusion de ce communiqué de presse et/ou sur les prévisions faites de bonne foi par la direction, sous réserve des incertitudes, hypothèses et autres facteurs prévus ou non dont plusieurs sont indépendants de la volonté de la Société. Ces risques, incertitudes et hypothèses incluent sans s'y limiter, ceux décrits à la rubrique portant sur les facteurs de risque du rapport de gestion de la Société, pour l'exercice terminé le 31 décembre 2017, laquelle est disponible sur SEDAR à l'adresse www.sedar.com; qui peuvent faire en sorte que les résultats, le rendement ou les résultats à venir de la Société soient considérablement différents de ceux indiqués de façon explicite ou implicite dans de tels énoncés prospectifs. La Société n'entend pas ni ne s'engage à actualiser ou revoir l'information prospective ou les énoncés prospectifs contenus dans ce communiqué de presse à la lumière de nouveaux renseignements, subséquents ou autres, sauf dans les cas prévus par les lois applicables.